

DEPARTEMENT  
DES  
**DEUX-SEVRES**



**VILLE DE NIORT**

---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

---

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :  
le 08/10/2013

Affichage du Compte-Rendu Sommaire  
et affichage intégral :  
le 21/10/2013

**SEANCE DU 14 OCTOBRE 2013**

**Délibération n° D-2013-452**

Dispositif appels à projets en direction de la jeunesse

**Président :**

**MADAME GENEVIÈVE GAILLARD**

**Présents :**

Madame Geneviève GAILLARD, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicole GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Elsie COLAS, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD.

**Secrétaire de séance :** Frank MICHEL

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Monsieur Pascal DUFORESTEL, ayant donné pouvoir à Madame Geneviève GAILLARD, Madame Delphine PAGE, ayant donné pouvoir à Madame Gaëlle MANGIN, Monsieur Jean-Claude SUREAU, ayant donné pouvoir à Madame Chantal BARRE, Madame Blanche BAMANA, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis SIMON, Monsieur Patrick DELAUNAY, ayant donné pouvoir à Monsieur Gérard ZABATTA, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel GENDREAU

**Excusés :**

Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

**Direction Animation de la Cité**

**Dispositif appels à projets en direction de la jeunesse**

Madame Anne LABBE, Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

Dans le cadre de sa politique en direction de la jeunesse, la Ville de Niort souhaite que soit renforcée, sur l'ensemble de son territoire, l'offre de loisirs éducatifs de qualité en direction des jeunes.

Depuis 2009, la Ville de Niort accompagne donc tout particulièrement les projets des associations qui s'inscrivent dans le cadre des priorités suivantes :

- renforcer l'égalité d'accès pour tous aux pratiques culturelles, sportives et de loisirs ;
- promouvoir réflexions et actions sur le rôle éducatif des adultes et des jeunes ;

et tout en poursuivant les objectifs suivants :

- valoriser les jeunes individuellement et collectivement pour favoriser le développement personnel et la socialisation ;
- promouvoir la mixité au sens large du terme : mixité sociale, culturelle... ;
- soutenir les actions visant à améliorer l'information de tous et rendre les jeunes acteurs de la prévention globale, de la santé, de la protection de l'environnement et de la sécurité routière.

Les projets proposés s'inscrivent dans les orientations thématiques suivantes : Activités culturelles et artistiques (résidences musicales, évènement citoyen et festif...), éducation à l'environnement, prévention santé, sécurité, activité physique ou sportive, voyage et mobilité sociale.

Parallèlement, dans le cadre de sa convention d'objectifs et de gestion pour 2009 à 2012, la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) s'est engagée à accentuer sa politique en direction des enfants et des jeunes. Ainsi, elle soutient les projets en direction du public « jeunes », en vue de développer leurs responsabilités et contribuer à leur intégration dans la société. Elle subventionne notamment les projets de départ en vacances, d'accès à la culture.

Dans le cadre de l'expérimentation jeunesse, les projets rentrant dans les critères d'éligibilité de la CNAF, ont fait l'objet de l'octroi d'une subvention de fonctionnement pour le projet : activités sportives et culturelles.

Dans ce contexte, il vous est proposé que la Ville de Niort apporte son soutien financier et/ou logistique aux associations suivantes :

- Centre Socioculturel de Part et d'Autre : Organisation d'un « stage graph » ;
- Centre Socioculturel de Champclairot/Champommier : « Atelier percussions » ;
- Chambre de Métiers et de l'Artisanat : Organisation de la soirée de l'excellence 2013 à destination des jeunes qui ont fait le choix de s'investir et de réussir une carrière professionnelle dans l'Artisanat.

*Les crédits nécessaires sont ouverts au budget de l'exercice.*

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les conventions entre la Ville de Niort et les CSC de Part et d'Autre et de Champclairot/Champommier :

CSC Part et d'Autre «stage Graph »	<b>750 €</b>
CSC Champclairot/Champommier « atelier percussions »	<b>850 €</b>

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à les signer et à verser au CSC de Part et d'Autre et au CSC de Champclairot/Champommier les subventions afférentes, conformément aux dispositions mentionnées dans les conventions ;

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à verser une subvention de 2000 € à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat pour l'organisation de la soirée de l'excellence 2013.

**LE CONSEIL  
ADOpte**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort,  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjointe déléguée

Signé

Anne LABBE